



RANDONNÉE DE LA CÔTE FLEURIE

DIMANCHE 2 AVRIL 2023

Boucle de 10 ou 20 km au départ de Villers-sur-Mer

DÉPART ARRIVÉE

Itinéraire 20 km
Itinéraire 10 km
Ravitaillement

DIMANCHE 2 AVRIL 2023

Boucle de 10 ou 20 km au départ de Villers-sur-Mer



AU PROFIT D'ASSOCIATIONS HUMANITAIRES DONT LA LIGUE CONTRE LE CANCER

RANDONNÉE DE LA CÔTE FLEURIE



BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION
téléchargeable sur www.calvados.atscaf.fr

AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION NORMANDIE, DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS ET AVEC LES AUTORISATIONS DE LA PRÉFECTURE DU CALVADOS

MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS

Lettres Peintes et Adhésives
Véhicules
SERIGRAPHIE
Enseignes Lumineuses Néon
IMAGES NUMÉRIQUES
Publicité
Fossey
Z.I.3 CAEN Sud-Est
(Près Centre Routier Régional)
14540 GRENTHEVILLE
Tél 02 31 52 08 56 - Fax 02 31 78 26 72
email: pubfossey@pubfossey.fr

Isigny St-Mère

Caen Repro Imprimerie
8 rue Ferdinand Buisson - Parc Athéna
14280 Saint Contest - 02 31 95 27 66

FACILITÉS DE PAIEMENT DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
GEFFROY DIFFUSION
CUISINE ELECTROMÉNAGER PETIT MÉNAGER TV - HI-FI - VIDEO
À PRIX DE GROS
VERSON - 02 31 26 66 55

LE PATIO
BAR - BRASSERIE
VENTE À EMPORTER
7h30 / 17h30 du lundi au vendredi
12, RUE ALFRED KASTLER - 14000 CAEN
02 31 93 36 65
CONTACT@LEPATIO-CAEN.FR
WWW.LEPATIO-CAEN.FR

PROMÉTOUR
FLANET ÉVE

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

téléchargeable sur www.calvados.atscaf.fr

à renvoyer, au plus tard le 28 mars 2023, avec votre règlement à l'adresse suivante ATSCAF DU CALVADOS - 7, boulevard Bertrand - 14034 CAEN CEDEX
ou à remettre avec votre règlement au secrétariat ATSCAF DU CALVADOS-DDFIP - 6, place Gambetta - 14000 CAEN

DISTANCE CHOISIE : 10 km 20 km

- Monsieur
 Madame

NOM : en majuscule d'imprimerie

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Ville : en majuscule d'imprimerie

Code Postal : [][][][][][][][]

Téléphone :

Courriel :@.....

Club, Association ou Entreprise :

Adhérent ATSCAF : OUI NON

NUMÉRO DE DOSSARD

(sera attribué, par nos soins, à réception de l'inscription)

DROITS D'INSCRIPTION : mineurs : 5 €, adultes : 10,00 € y compris une cotisation au profit d'associations humanitaires de 0,75 € pour les participants de moins de 18 ans et de 1,50 € pour les autres participants.
(Non remboursables).

RESPONSABILITE CIVILE : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Je certifie sur l'honneur, avoir en ma possession un certificat médical de non contre indication à la pratique de la randonnée (pour les non licenciés).

J'autorise mon enfant à participer à la randonnée

(pour les mineurs signature du père ou de la mère)

CAEN, le

CAEN, le
signature :

RENDEZ-VOUS au Gymnase André Salesses À VILLERS-SUR-MER

DISTANCE DE 20 KM :

• **RENDEZ-VOUS à 12h00** • **HEURE LIMITE pour les inscriptions : 11h30** • **DÉPART : 12h30 précises**

DISTANCE DE 10 KM :

• **RENDEZ-VOUS à 12h30** • **HEURE LIMITE pour les inscriptions : 12h00** • **DÉPART : 13H00 précises**

Par mesure d'hygiène et de sécurité, nous vous informons
que chaque randonneur devra apporter ses épingles de nourrice

RÈGLEMENT DE LA RANDONNÉE

TRAJET :

VILLERS-SUR-MER - BLONVILLE-SUR-MER - HOULGATE - VILLERS SUR MER

PARTICIPANTS :

Cette randonnée ne présente aucun caractère compétitif et est donc ouverte à tous, du marcheur athlétique au randonneur (aucun classement ne sera donné par écrit)

RDV ET DÉPART :

VILLERS-SUR-MER à 12h00 pour la distribution des dossards pour les 20 km. - **Départ : 12h30 précises**
VILLERS-SUR-MER à 12h30 pour la distribution des dossards pour les 10 km. - **Départ : 13h00 précises**

INSCRIPTIONS :

Elles se font au moyen du bulletin ci-contre, à renvoyer ou à remettre, avant le 28 mars 2023, à l'adresse indiquée sur ledit bulletin

Des bulletins d'inscription supplémentaires peuvent être photocopiés ou demandés à l'adresse suivante :
Secrétariat de l'ATSCAF-DDFIP - 7, boulevard Bertrand - 14034 CAEN CEDEX

Pour tout renseignement complémentaire prendre contact par téléphone ou par courriel :
02 31 39 74 55 ou 02 31 85 32 82 (répondeur) - atscafcalvados@orange.fr
du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00.

Pour les retardataires les inscriptions pourront encore être reçues :
• DIMANCHE 2 AVRIL 2023 sur place à partir de 10h00.

DROITS D'INSCRIPTION :

(non remboursables) Ils s'élèvent à :

- 10,00 € pour les participants ayant 18 ans et plus, dont 1,5 € seront reversés à des associations humanitaires
- 5,00 € pour les participants ayant moins de 18 ans, dont 0,75 € seront reversés à des associations humanitaires

Les droits seront doublés pour les inscriptions reçues le 2 AVRIL 2023 à l'exclusion de la cotisation reversée aux associations humanitaires.

DOSSARDS :

Ils seront remis aux marcheurs dans la demi-heure précédant le départ. (épingles non fournies)
Ils seront rendus à l'arrivée à VILLERS SUR MER.
Ces dossards DOIVENT rester visibles pendant tout le parcours (contrôles inopinés).

ATTENTION :

**C'est au marcheur de jauger ses capacités et il lui appartient de doser ses efforts.
C'est lui qui décide de s'arrêter en fonction de la distance qu'il s'estime capable de parcourir.
Il est précisé qu'une grande partie des deux distances se déroule sur le sable.**

RAVITAILLEMENT :

Un point de ravitaillement est assuré sur le trajet.
Prévoyez néanmoins votre ravitaillement personnel.

ARRIVÉES :

L'heure limite d'enregistrement des arrivées est fixée à 17h30

**Par temps chaud un marcheur doit absorber 1 litre d'eau pour 10 kms parcourus.
Il est indispensable de se munir de gourde. Éviter de porter des chaussures neuves.**

